



OBJET DE CE DOCUMENT

L'objet de ce document est de décrire la politique académique de la visioconférence et son application dans les écoles, les collèges, les lycées, les EREA et les services académiques.

POLITIQUE DE SÉCURITÉ POUR LA VISIOCONFÉRENCE

REGLES D'USAGE DES OUTILS DE VISIOCONFERENCE VISANT A PROTEGER LES DONNEES SCOLAIRES

1. Vie Privée :

Sont autorisées les solutions qui respectent la protection de la vie privée des élèves et des personnels de l'académie. Dès lors qu'il y a une collecte de données à caractère personnel comme la nécessité de création d'un compte avec identifiant et mot de passe, il est obligatoire que le-la chef-fe d'établissement établisse un contrat de sous-traitance de données avec le fournisseur de la solution afin de garantir la sécurité des données personnelles des agents et élèves ainsi que de disposer des moyens nécessaires pour agir en cas d'incident (cyberharcèlement, vol de données, intrusion dans des réunions, ...).

2. Système d'Information :

Sur les ordinateurs administratifs, il est interdit d'installer les applications des solutions de visioconférence, hormis celles préconisées par l'Académie. Ces applications (Zoom, Skype...) sont considérées à risque et peuvent présenter des failles de sécurité potentiellement exploitées par des virus ou des pirates pour compromettre les données scolaires. Pour rappel, le réseau administratif des collèges et des lycées est partie intégrante du réseau sécurisé du ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports et donc de l'État.

CAS DE L'UTILISATION DES INTERFACES WEB DES SOLUTIONS DE VISIOCONFERENCE DU MARCHÉ

Veillez noter que l'usage des solutions web de visioconférence du marché (Zoom web, GoToMeeting web, Teams web,...) ne met pas nécessairement en jeu des données à caractère personnel du fait qu'elles n'exigent pas de se créer un compte utilisateur. De plus, ces interfaces web ne sont pas intrusives dans le réseau local de l'école, de l'établissement ou du service et ne risquent pas de constituer une faille de sécurité. Elles sont donc tolérées à condition de ne pas faire créer de comptes aux élèves et personnels. Elles permettent ainsi d'interagir avec des acteurs extérieurs (collectivités, associations, parents, ...) qui utilisent ces moyens de communication.

APPLICATION DE LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ

Note : les besoins d'outils de visioconférences non listés dans ce document doivent faire l'objet d'une demande via la plateforme d'assistance AMIGO (<https://assistance.ac-rennes.fr>) pour faire valider leur conformité à la politique de sécurité académique.

OFFRE INSTITUTIONNELLE

L'installation des outils est autorisée sur les ordinateurs de l'école, l'établissement ou le service. Faisant partie de l'offre institutionnelle, une assistance académique pourra être apportée sur ces outils. Une aide à l'usage de ces outils est disponible sur Tout@tice : Espace documentaire / Outils de travail à distance / Organiser une réunion à distance.

Il est également possible d'assister aux conférences organisées avec ces services via un navigateur web : Firefox, Edge, Safari, ...

Installation et utilisation avec l'interface web autorisées



SOLUTIONS TOLEREES

Les outils listés peuvent être utilisés sur les ordinateurs de l'école, l'établissement ou le service, uniquement via un navigateur web (Firefox, Edge, Safari, ...) et sans création de compte utilisateur. Ainsi pour participer à une conférence avec l'un de ces outils, il est nécessaire d'obtenir le lien web de la conférence ou sa référence auprès de son·sa organisateur·trice. L'installation de ces outils est interdite sur les ordinateurs administratifs, comme sur les ordinateurs pédagogiques. Ces outils ne faisant pas partie de l'offre institutionnelle, l'Académie n'offre pas d'assistance sur ces outils.

Autorisé uniquement avec l'interface web et sans création de compte



USAGES NON AUTORISES

L'utilisation des outils suivants est interdite sur les ordinateurs administratifs comme sur les ordinateurs pédagogiques.

Ni l'installation, ni l'utilisation avec l'interface web ne sont autorisées



SUIVI DE CE DOCUMENT

INFORMATIONS

Date	23 novembre 2022
Version courante	2.0
Diffusion	Académie / DSII Académie / DANE Académie / EPLE Services académiques Collectivités territoriales

VALIDATION

ADAM Olivier	RSSI de la région académique de Bretagne
--------------	--

CONTRIBUTEURS

ADAM Olivier	Académie / DSII
AUBRY Pascal	Académie / DSII
GIQUEL Valérie	Académie / DPD
LESAINTE Nicolas	Académie / DSII / Pôle ENAE

HISTORIQUE DU DOCUMENT

23 novembre 2022	1.1	Extension aux services académiques Suppression de StarLeaf Ajout de Cisco WebEx dans les clients lourds autorisés
15 juin 2021	1.0	Version initiale